



OFFRE DE SERVICES

Objet du marché : une prestation de service de médiation en montagne dans le cadre de l'opération Réussir ma rando 64, étendue à l'échelle transfrontalière, par des accompagnateurs en moyenne montagnes (AMM) diplômés par l'Etat Français.

Lot n°2 : Vallées d'Aspe

Sites de médiation concernés par le lot 2 :

- sites Anapia(Urdos), Sansanet (Lescun), station du Somport, station de la Pierre Saint Martin, foire au fromage de Lees-Athas, Junte de Roncal, interventions ponctuelles dans des établissements scolaires.

Acheteur

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES
Département des Pyrénées-Atlantiques
DGA TEVE - Direction Culture, Jeunesse et Sport
Mission Sports, Jeunesse et Vie associative

Adresse : Hôtel du Département 64 avenue Jean Biray 64058 PAU CEDEX 9

Mail : rose-marie.esclarmonde@le64.fr

Contractant

Le signataire s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à exécuter les prestations demandées

Le mandataire du groupement conjoint s'engage pour l'ensemble des prestataires groupés désignés dans l'annexe ci-jointe à exécuter les prestations demandées

Nom commercial et dénomination sociale du candidat ou du mandataire :

.....

Adresse :

Adresse électronique :

Téléphone :

SIRET :

APE :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Références bancaires :

IBAN :

BIC :

Durée d'exécution

La durée du marché est de 34 mois (entre le 1er juin 2026 et le 30 mars 2029), à compter de la notification.

Un nombre maximum de jours a été défini par période 12 mois.

- **Lot 2** : 18 jours maximum (semaine et week end compris) ;

Total de prestations estimés sur la période du marché de 34 mois du 1er juin 2026 au 30 mars 2029 :

- **Lot 2** : 54 journées de prestation de médiation en montagne

Prix

La prestation sera rémunérée par application d'un prix unitaire journalier égal à :

Montant HT (en chiffres) (€) :

Montant TVA (au taux de 20,00 %) :

Montant TTC (en chiffres) (€)

Le marché est traité à prix unitaire par journée de médiation. Le prix est ferme, non révisable et non actualisable durant toute la durée d'exécution de ce présent marché.

Modalités de paiement

Modalités de paiement des prestations :

Chaque année, les prestations feront l'objet d'au plus de 2 demandes de paiement

- 1 demande en fin de saison avant le 30 novembre de l'année en cours
- 1 demande au printemps

Chaque candidat unique ou cotraitant, du groupement conjoint provisoire, adresse au CD64 ses demandes de paiement, via Chorus (le Département paiera séparément chaque co traitant)

Au maximum 6 paiements sur la période des 30 mois, la dernière demande annuelle ne devant pas intervenir après le 30 novembre de l'année en cours.

Les sommes dues au titre des prestations feront l'objet d'un délai global de paiement de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement accompagnée du planning des journées de médiation en montagne validé par l'Agence Départementale du Tourisme.

Le dépassement de ce délai par le DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES entraînera de plein droit à votre bénéfice le paiement d'intérêts moratoires calculés au taux d'intérêt légal majoré de 8 points.

Signature du candidat

Il est rappelé au candidat que la signature de l'acte d'engagement vaut acceptation de toutes les pièces contractuelles.

Fait en un seul original

A :

Le :

Mention(s) manuscrite(s)

« *Lu et approuvé* »

Signature(s) du titulaire, ou, en cas de groupement d'entreprises, du mandataire habilité ou de chaque membre du groupement :

Interreg
POCTEFA



Cofinanciado por
la UNIÓN EUROPEA
Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE

Ce projet est cofinancé par le fonds européen de développement régional.

